



## CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 3 FEVRIER 2025 PROCÈS VERBAL

Nombre de membre en exercice : 14  
Présents : 12  
Votants : 12

L'an deux mil vingt-cinq, le trois février à vingt heures, les membres du conseil municipal légalement convoqué se sont réunis en séance publique dans la salle de la mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Marc DELAÎTRE, Maire.

### **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

JM DELAÎTRE, S. BOYER, M. KHIR, C. DROUET, JF. SORNEIN, A. DOUIN,  
P. DARAGON, B. GASCARD, M. COUTURIER, A. DEZWARTE, S. PINTO,  
C. THIROUIN

### **ÉTAIENT ABSENTS NON REPRESENTES**

P. BORNAND, C. BOURON

Monsieur A.DOUIN a été désigné secrétaire

### **1) Approbation du Procès-Verbal du 6 janvier 2025**

Approuvé à l'unanimité.

### **2) Délibération relative à la commission consultative des services publics locaux – communes de moins de 3 500 habitants**

#### **Désignation des membres**

Monsieur le Maire expose que :

**Vu** le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.1411-5, D 1411-4 et D 1411-5,  
**Vu** l'avis du bureau municipal qui s'est réuni le 3 février 2025 ;

**Considérant** qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de trois membres du conseil municipal élus par le conseil à la représentation au plus fort reste.

**Considérant** que la commission de délégation de service public est composée, outre le maire, président, ou son représentant, de trois membres suppléants élus en son sein par le conseil municipal, au scrutin de liste suivant le système de la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel,

**Décide** de procéder à l'élection des trois membres titulaires et des trois membres suppléants de la Commission de Délégation de Service public, à la représentation proportionnelle au plus fort reste :

DESIGNE

Président de la commission de délégation de service public : Jean Marc Delaître

#### **Membres titulaires**

Nombre de votants : 12

Bulletins blancs ou nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 12

Sièges à pourvoir : 3

Quotient électoral (suffrages exprimés/sièges à pourvoir) 4

	Voix obtenues	Attribution au quotient	Attribution au plus forts reste	
Liste 1 : SORNEIN, DARAGON, DROUET	12			

Proclame élus les membres titulaires de la commission d'appel d'offres suivants :  
M. Jean-François SORNEIN, M Patrice DARAGON, M Claude DROUET

**Membres suppléants**

Nombre de votants : 12

Bulletins blancs ou nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 12

Sièges à pourvoir : 3

Quotient électoral (suffrages exprimés/sièges à pourvoir)

	Voix obtenue s	Attributio n au quotient	Attributio n au plus forts reste	TOTA L
Liste 1 : DESWARTZ, KHIR, BOYER	12			

Proclame élus les membres suppléants de la commission d'appel d'offres suivants :  
M Antoine DESWARTZ, Mme Marion KHIR, M Stéphane BOYER

- Adopté à l'unanimité

La séance est levée à 20h15

